

DEPARTEMENT DE MOSELLE
PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune de PANGE

Droit de Prémption Urbain

Dossier de PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal
en date du 03 juillet 2017

- UA - centres anciens
- UAa - château de Pange
- UB - extensions - lotissements
- UC - zone mixte OAP
- UE - équipements
- UJ - jardins
- 1AU - zone à urbaniser



Bureau d'études éolis
Aménagement du Territoire
Urbanisme
Cartographie SIG
115, rue d'Alsace
88100 Saint Dié des Vosges
- Tél. : 03 29 56 07 59 -

